

# Confrérie Saint-Michel

lundi 15 juillet 2013, par [Paroisse Saint-Michel](#)

**La Confrérie Saint-Michel liée à la paroisse Saint-Michel à Paris, a été créée en 1877. Opérante jusque dans les années 1950, elle tomba en désuétude pour ne plus exister à l'aube de ce siècle.**

S'appuyant sur le nombre important de pèlerins à chaque fête patronale (29 septembre) et aux pèlerins quotidiens qui fréquentent l'église, le Clergé a voulu restaurer la Confrérie Saint-Michel, afin de promouvoir les dévotions à l'Archange Saint-Michel par la récitation du chapelet, la méditation de la Sainte Écriture et la vie sacramentelle.

Elle est un chemin afin de rénover l'adhésion de chacun au Seigneur Jésus, mort et ressuscité pour le Salut du monde.

La Confrérie Saint-Michel est aussi lieu de diffusion de l'enseignement de l'Église.

## **Extrait des statuts :**

### **Article 8 :**

Chaque personne majeure inscrite s'engage à :

- fêter l'Archange Saint-Michel au jour de sa fête (29 septembre) ;
- chaque jour, prier le Chapelet de Saint-Michel ou méditer un texte de l'Évangile ;
- prier l'hymne de Saint-Paul aux Philippiens chaque semaine (Phil 2, 6-11) ;
- faire la neuvaine à Saint-Michel chaque mois ;
- participer à la messe mensuelle en l'honneur de Saint-Michel, ou s'unir par la prière. Chaque personne mineure inscrite s'engage à :
- fêter l'Archange Saint-Michel au jour de sa fête (29 septembre) ;
- prier le Chapelet de Saint-Michel mensuellement.

### **Article 9 :**

Une messe en l'honneur de l'Archange Saint-Michel est célébrée chaque dernier samedi du mois (le soir) à la Paroisse Saint-Michel. Elle est animée par des membres de la Confrérie et présidée par son directeur ou la personne qu'il délègue à cet effet.